

Interbev Equins, (l'interprofession de la viande chevaline)

condamne les méthodes de la Fondation Brigitte Bardot



Le président M. Beaubois.

L'interprofession de la viande chevaline qui regroupe l'ensemble des opérateurs de la filière, des éleveurs jusqu'aux distributeurs, est indignée par les propos tenus dans les médias par Madame Bardot et ses représentants.

A la suite d'un jugement en référé, la fondation Brigitte Bardot n'a pas été autorisée à être présente au Salon du cheval pour y développer sa campagne contre la consommation de viande chevaline. Madame Bardot a cru bon de saisir le Secrétariat général de l'Elysée en la personne de Monsieur Guéant.

L'interprofession a donc fait de même afin de mettre en évidence les risques de désinformation qu'entraîne l'attitude extrême de la Fondation Brigitte Bardot, comme elle l'avait déjà fait auprès de son ministre de tutelle.

L'injure ne peut pas tenir lieu d'argument !

M^{me} Bardot a également cru bon d'insulter dans les médias les amateurs de viande chevaline. Cela dénote un profond mépris vis-à-vis de la liberté individuelle des consommateurs.

L'interprofession n'a jamais, ni en parole ni dans des documents écrits, traité de cette manière les personnes qui militent contre la consommation de viande chevaline.

La consommation de viande chevaline est essentielle pour l'ensemble des filières du cheval.

La filière viande chevaline française permet de maintenir le patrimoine que constituent les neuf races de chevaux lourds, considérées comme menacées par l'Union européenne et qui dépendent étroitement de la consommation de viande.

Les Haras nationaux ont par ailleurs démontré que l'ensemble de la filière équestre reposait sur la bonne santé de la composante viande.

L'interprofession est particulièrement attentive aux conditions de traitement

des animaux tout au long de la filière. Elle milite pour le strict respect des lois et des réglementations tant en matière sanitaire que de bien-être des animaux.

Interbev Equins a donc décidé d'agir !

Interbev Equins, représentée par Michel Beaubois (président de la FBHF (Fédération des bouchers hippophagiques de France)) a donc demandé au Secrétariat général de l'Elysée et au ministre de l'Agriculture que soit respectée une profession qui agit strictement dans le cadre des lois et règlements de la République Française.

Elle a, par ailleurs, diffusé des communiqués de presse sur ce sujet.

Enfin, elle a édité, en un temps record et grâce au soutien fidèle du Centre d'Information des Viandes, des documents (« La filière viande chevaline : traçabilité et contrôles ») visant à informer le grand public sur les normes sanitaires, de bien-être, d'abattage et de transport : ils seront diffusés gratuitement sur toutes les foires et salons.



En effet, pour l'interprofession, « il ne faut pas céder aux tentatives de provocation d'une minorité de personnes qui pratiquent un amalgame douteux entre bien-être animal, qualité sanitaire des viandes et militantisme végétarien ».

Vous êtes boucher chevalin ou souhaitez proposer de la viande chevaline en boucherie ?

La FBHF (Fédération de la Boucherie Hippophagique de France) vous répond !

FBHF - 13 rue des Fossés - 77000 Melun - Email : opb77@iscali.fr

Tél : 01 64 37 03 75. Fax : 01 64 87 04 27

